Clythia : une nouvelle jeunesse

Oyez, oyez, chers collègues ! À la fin de ce mois d'octobre, les travaux à la Villa Clythia seront enfin terminés. Enfin ! Il aura fallu sept ans pour rendre à la villa sa splendeur d'antan. Mais quel résultat ! Nous disposons aujourd'hui d'un village-vacances moderne et de grand confort ; d'une résidence de tourisme social qui devrait satisfaire une clientèle exigeante et diversifiée, familles avec enfants, agents seuls, en couple, retraités ou groupes de tout horizon.

Pourquoi, après le Centre Paul-Langevin et la Vieille Perrotine, le CAES s'est-il porté acquéreur de Clythia ? À la fin des années 1990, il existait déjà une demande très appuyée pour une diversification des destinations de vacances offertes par le CAES. Devait-on privilégier les centres extérieurs ou acquérir un nouveau centre dans le sud de la France, comme le souhaitaient les agents répondant à une enquête (de l'IAE de Nancy) en 1999 ?

La première solution relève plus des services d'une agence de voyages, la seconde correspond mieux aux valeurs que défend le CAES. Après vive discussion, c'est en février 2000 que notre conseil d'administration vota l'achat de la Villa Clythia. Depuis lors, que de surfaces de glaces posées, de kilomètres de fil électrique déroulés, de tonnes de ciment coulées… pour en faire le superbe village qu'elle est devenue. Mais Clythia ne s'est pas construite en un jour. Revenons un peu en arrière.

DR

Clythia devient centre de vacances lorsqu'en 1969 les Mutuelles de Meurthe-et-Moselle en font l'acquisition. C'est une belle villa du XIXe siècle, construite dans le style du pays et implantée dans un parc arboré de deux hectares et demi. Elle offre alors seulement dix chambres, une cuisine et une salle à manger. Très vite, il faut l'agrandir. Un bâtiment d'architecture moderne lui est adjoint : il compte cinq niveaux, trente-sept chambres et un nouveau restaurant. En 1980, douze gîtes et une piscine viennent compléter cet ensemble.

En 1998, les Mutuelles doivent se séparer de Clythia : elles n'ont pu faire les travaux indispensables à son rajeunissement. Lorsque nous en faisons l'acquisition, il est évident que des travaux sont immédiatement nécessaires. Deux tranches sont programmées, l'une pour moderniser le bâtiment principal, l'autre pour réhabiliter la villa d'origine.

Il va falloir plusieurs années (2001-2006) pour moderniser les chambres et en équiper deux pour personnes à mobilité réduite, agrandir et insonoriser la salle de restaurant en l'ouvrant largement sur les terrasses, créer une nouvelle cuisine, aménager une salle de réunion et de petites salles pour ateliers, réhabiliter les parties communes, mettre aux normes tout ce qui doit l'être, sécuriser les balcons et les terrasses… Bref, rendre chaleureux et convivial tout cet ensemble.

La réhabilitation de la villa elle-même, extérieur comme intérieur, n'aura pris qu'une année mais aura bénéficié des expériences antérieures. Et pourtant il a fallu remonter le toit, descendre un plancher pour créer dix-sept appartements sur les quatre niveaux habitables, les derniers ayant vue sur la mer. Comme les gîtes du parc, ils vont fonctionner toute l'année pour vous faire découvrir en toute saison la douceur de vivre des côtes méditerranéennes.

Clythia, ce n'est pas seulement cette magnifique propriété que beaucoup nous envient ; c'est aussi une équipe soudée, déjà en place lors de son acquisition. Cette équipe a adopté le CAES avec enthousiasme en mettant à notre disposition sa compétence, son expérience, son imagination et sa bonne humeur. Accompagnée de nouveaux venus, elle nous réserve et vous réservera un accueil incomparable. Estelle, la directrice, se met en quatre pour vous offrir des vacances de rêve, Malik anime vos sorties et vos soirées, Joseph veille sur les jardins et l'entretien du village, et Marc vous régale à chaque repas. Aussi, n'hésitez plus ! Offrez-vous un jour, une semaine, un mois à Clythia et vous reviendrez ressourcé, bronzé, émerveillé et… étonné de ne pas y être allé plus tôt.

Yannik Hoppilliard
Présidente du CAES du CNRS